

## L'EUROPE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Renouveler l'analyse des logiques de différenciation de l'intégration européenne

Samuel B.H. Faure, Vincent Lebrou

L'Harmattan | « Politique européenne »

2020/1 67-68 | pages 8 à 25

ISSN 1623-6297

ISBN 9782343208343

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2020-1-page-8.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

**L'Europe à géométrie variable. Renouveler l'analyse des logiques de différenciation de l'intégration européenne**

Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, les études européennes ont développé leur intérêt pour l'analyse de « l'Europe à géométrie variable ». Cette introduction propose un dialogue critique avec les théories classiques de l'intégration européenne qui conceptualisent la différenciation « horizontale » (variations territoriales) et la différenciation « verticale » (variations dans la centralisation du pouvoir d'une politique publique à une autre). Une troisième logique de différenciation dite « transversale » est proposée pour saisir les groupes professionnels qui travaillent à construire une Europe à géométrie variable pensée comme un fait social.

**Differentiated European integration beyond mainstream approaches**

Since the beginning of the 21<sup>st</sup> century, European studies have developed an interest in the analysis of "variable geometry Europe". This introduction proposes a critical dialogue with the mainstream theories of European integration which conceptualise "horizontal" differentiation (territorial variations) and "vertical" differentiation (variations in the centralisation of power from one public policy to another). A third logic of "transversal" differentiation is proposed to capture the professional groups working to build a variable geometry Europe thought as a social fact.

# L'Europe à géométrie variable

## Renouveler l'analyse des logiques de différenciation de l'intégration européenne

**Samuel B.H. Faure**

Sciences Po Saint-Germain

**Vincent Lebrou**

Université de Franche-Comté

**E**n 2020, l'Union européenne (UE) a perdu un État membre, le Royaume-Uni, pour la première fois de son histoire<sup>1</sup>. Outre le *Brexit*, l'UE fait face à une succession de crises politiques majeures depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle : instabilité de la zone euro, remise en question de l'espace Schengen, attaques terroristes sur le sol européen, annexion de la Crimée par la Russie à ses frontières, etc. Dans ce contexte, il est devenu un lieu commun, non seulement d'observer la fragilisation et la fragmentation de l'UE, mais aussi d'affirmer que sa fin est inéluctable : l'Europe est dans une phase de désintégration (Jones, 2018 ; Webber, 2018).

Pourtant, un ensemble de signaux vont à rebours de cette évidence. La crise de la zone euro, loin de les affaiblir, a renforcé les pouvoirs des institutions supranationales que sont la Banque centrale européenne (BCE), la Commission et la Cour de justice (Fontan, 2013). On peut aussi noter que le traité de Lisbonne a confirmé la parlementarisation du régime politique européen ou pour le dire de manière triviale : le Parlement européen n'a jamais autant eu de prérogatives que depuis 2009 (Costa, 2009). Quant à l'hypothèse d'un effet domino du *Brexit* sur d'autres États, elle est infirmée par l'étude des opinions publiques européennes : la sortie du Royaume-Uni a eu, au contraire, un « effet

1 Ce numéro est le fruit de deux journées d'étude organisées dans le cadre du Groupe de recherche sur l'Union européenne (GrUE) et qui se sont tenues à Strasbourg et à Oxford en février et en juin 2018. Les coordinateurs souhaitent remercier les participant-e-s et les discutant-e-s de ces deux journées d'étude pour la qualité des échanges qui s'y sont déroulés, ainsi que les institutions qui ont permis leur organisation : le laboratoire CNRS SAGE de l'Université de Strasbourg, la Maison française d'Oxford (MFO), St Antony's College et Nuffield College de l'Université d'Oxford. Cette introduction a également bénéficié des remarques d'évaluateurs anonymes qui nous ont permis d'améliorer les premières versions de ce texte.

de cohésion » entre les 27 États membres réaffirmant leur attachement à l'UE (Chopin et Lequesne, 2020).

L'UE serait donc structurée par une dynamique à la fois d'intégration régionale et de différenciations territoriale et sectorielle, qualifiée dans le jargon des études européennes d'« intégration différenciée » (Leuffen, Rittberger et Schimmelfennig, 2012). Cette controverse académique est concomitante à un narratif politique développé par les décideurs européens autour de l'idée d'une Europe « à géométrie variable », également qualifiée d'Europe « à la carte » ou « à plusieurs vitesses » (Commission européenne, 2017 ; Macron, 2017). Ces variations institutionnelles illustreraient le travail politique à l'œuvre depuis deux décennies et consistant à faire de la différenciation une solution pour répondre aux défis posés à l'UE. Or, à y regarder de plus près, le cadrage politique de la différenciation n'est pas nouveau : les traités de Rome (1957) y font référence, tout comme le rapport Tindemans sur l'avenir de l'intégration européenne publié en 1975 (Saurugger, 2020). L'un des principaux enjeux de ce numéro consiste justement à discuter cette apparente nouveauté des logiques de différenciation pour les envisager comme une dimension consubstantielle au processus d'intégration européenne.

Partant du constat qu'elles sont devenues à la fois un objet de controverse académique et un mot d'ordre politique (Faure et Lebrou, 2019), ce numéro spécial entend constituer un espace de réflexion autour de cette question des logiques de différenciation de l'intégration européenne, dans une perspective expérimentale assumée. On prend ainsi le parti d'étudier la différenciation là où elle se joue, peut-être parfois là où on aurait moins spontanément imaginé la trouver (Pasquier et Weisbein, 2009).

## **L'Europe à géométrie variable, mot d'ordre politique ou concept de sciences sociales ?**

Le terme de « différenciation » est au cœur d'une controverse théorique récente (Dyson et Sepos, 2010 ; Schimmelfennig, Leuffen et Rittberger, 2015 ; Chopin et Lequesne, 2016 ; Duttler, Holzinger, Malang et al., 2017). Prenant la suite des deux grands débats antérieurs des études européennes, entre le néo-fonctionnalisme et l'intergouvernementalisme, d'une part, et entre les tenants du « gouvernement » (vertical) et ceux de la « gouvernance » (horizontale ou « multi-niveaux ») d'autre part, la littérature sur la différenciation s'est développée comme une nouvelle tentative de conceptualiser

la forme politique « singulière » de l'Union européenne (UE). Celle-ci est alors appréhendée comme un système politique à la fois peu centralisé, aux secteurs d'action publique très diversement intégrés, et composé de pays membres qui ne participent pas de la même manière à tous ses programmes ou politiques. Au cours du temps, les « différenciations » semblent en effet s'être multipliées au cœur de l'UE. Face au choix de l'appartenance pleine ou partielle au marché unique, à l'espace Schengen, à la zone euro ou encore aux éventuelles « coopérations renforcées », les « adhésions différenciées » et les mécanismes d'« *opt-out* » et d'« *opt-in* » se sont multipliés au cours de l'histoire de la construction européenne (Adler-Nissen, 2014). Ils ont conduit certains chercheurs à conceptualiser l'Europe aujourd'hui comme un espace politique « disjoint » (Bartolini, 2005), dont les frontières politiques, économiques, territoriales ne coïncident plus, contrairement au modèle standard et stato-centré du système politique « national ».

L'actualité politique récente, nourrie par les menaces apparentes de dislocation qui semblent peser sur l'UE, explique sans doute en grande partie le développement de cette controverse. Elle a par ailleurs remis à la mode, dans l'espace public et les discours politiques, les notions d'« Europe à plusieurs vitesses » ou d'Europe « à la carte », et donc la question de la « différenciation » comme processus central de l'intégration européenne. Celui-ci est alors largement approprié puis valorisé par les élites politiques européennes (Blanke et Mangiameli, 2013), mais aussi nationales (Macron, 2017), comme un moyen de surmonter les difficultés croissantes des États membres à s'entendre sur la base d'un socle commun de politiques publiques européennes. En effet, la valorisation politique de la différenciation est une manière d'éviter la désintégration de l'Europe (Vollaard, 2014 ; Rosamond, 2016). Ce concept témoigne dans tous les cas de l'interpénétration des champs politiques et académiques dans la détermination des orientations politiques que l'UE est incitée à emprunter (Robert et Vauchez, 2010).

Le terme, on le voit, est difficile à manier, tant ses significations et ses usages peuvent être multiples et renvoyer à des processus très généraux. À la fois mot d'ordre pratique de différents « entrepreneurs d'Europe » et catégorie d'analyse polysémique de la recherche en études européennes, la « différenciation » reste un concept flou qui court en permanence le risque du « *concept stretching* » (Sartori, 1991), applicable en définitive à toute réalité politique (Faure et Lebrou, 2019). Mais c'est peut-être aussi dans cette généralité, à condition qu'on parvienne à la spécifier, que réside l'un des intérêts principaux de la notion : ne serait-elle pas une piste supplémentaire permettant de travailler à

« décloisonner » un peu plus les études européennes, en montrant qu'on peut et qu'on doit reconnecter l'étude de l'Europe à celle des objets politiques en général (Georgakakis, 2008 ; Weisbein, 2008) ? Tous les États et tous les systèmes politiques ne sont-ils pas en définitive des centres de « différenciation politique » ? Bref, faut-il faire de la notion de « différenciation » le fondement d'une vision *sui generis* de l'UE, comme cela a plutôt été le cas jusqu'à aujourd'hui, ou le fondement d'une normalisation de l'UE en tant qu'objet d'analyse des sciences sociales (Baisnée et Pasquier, 2007) ?

## **L'Europe à géométrie variable par les États et les politiques publiques**

Les recherches portant sur l'intégration différenciée de l'UE émergent à la fin des années 1990 (Stubbs, 1996 ; Kölliker, 2001). Depuis lors, le concept d'intégration différenciée est devenu l'un des principaux angles d'analyse pour étudier les transformations du gouvernement et des politiques publiques de l'UE (Dyson et Sepos, 2010 ; Kelemen, Menon et Slapin, 2014 ; Leruth et Lord, 2015 ; Fabbrini et Schmidt, 2019). Ce concept développé entre autres par Schimmelfennig et ses collègues (Rittberger, Leuffen et Schimmelfennig, 2014 ; Schimmelfennig et Winzen, 2020), est caractérisé par deux types de variations politico-institutionnelles au sein de l'UE : la différenciation « horizontale » et la différenciation « verticale ».

D'une part, la différenciation horizontale renvoie à des variations territoriales entre des États membres qui participent à des politiques publiques ou à des programmes communautaires, et d'autres États membres qui décident d'en sortir. Au-delà de l'étude du *Brexit*, la différenciation horizontale est travaillée par l'analyse du mécanisme d'« *opt-out* » utilisé par certains États membres tels que le Danemark (Adler-Nissen, 2009 ; 2014 ; Duttler, Holzinger, Malang et al., 2017). Le mécanisme d'« *opt-in* » est également questionné à partir des phases successives d'élargissement de l'UE à de nouveaux États membres (Schimmelfennig, 2014a ; Schimmelfennig et Winzen, 2017), ainsi qu'à travers le concept d'« adhésion progressive » appliqué au cas suisse (Schimmelfennig, 2014b, 2016b). D'autre part, la différenciation verticale est définie par la variation de centralisation du pouvoir d'un secteur d'action publique à un autre. Elle est étudiée grâce à des cas d'étude sectoriels correspondant aux principales politiques publiques de l'UE : politiques fiscale, économique et monétaire (Genschel et Jachtenfuchs, 2014 ; Schimmelfennig, 2016a), marché intérieur (Leuffen, Rittberger et Schimmelfennig, 2012 ; Matthijs, Parsons et

Toenshoff, 2019), politique migratoire (Börzel et Risse, 2018 ; Chebel d'Appollonia, 2019), politique militaire (Faure, 2019a ; 2019b ; Howorth, 2019).

## **L'Europe à géométrie variable par les groupes professionnels**

Cependant, cette manière d'approcher les logiques de différenciation génère trois angles morts. Premièrement, la littérature qui vient d'être présentée se concentre sur l'UE. Celle-ci n'épuise pas pour autant les coopérations multilatérales, mais aussi minilatérales et bilatérales, auxquelles prennent part les États européens (Faure, 2019c). Tout autant que l'« UE-isation » représente une dimension parmi d'autres du processus d'européanisation (Saurugger, 2009 ; Bulmer et Lequesne, 2013), l'UE incarne un aspect essentiel, mais non exclusif de l'Europe à géométrie variable (Faure et Smith, 2019). L'autonomie institutionnelle relative dont dispose l'UE vis-à-vis des États membres – définie sociologiquement comme un « champ faible » (Vauchez, 2013) dont la structure institutionnelle est « à trous » (Georgakakis, 2012) – incite à l'articuler aux autres arènes de coopération européenne, plutôt qu'à l'en isoler.

Deuxièmement, les catégories de différenciation horizontale et de différenciation verticale sont essentielles mais insuffisantes. En effet, elles reproduisent les frontières institutionnelles formelles de l'UE, issues du discours des gouvernants européens, à savoir les États membres (clivage national) et les politiques publiques (clivage sectoriel). Il est proposé d'y ajouter une troisième catégorie d'analyse qualifiée de « transversale » afin d'opérationnaliser le concept de différenciation (Faure et Smith, 2019). La différenciation « transversale » est construite autour d'un groupe professionnel : politiques, hauts fonctionnaires, diplomates, militaires, lobbyistes, industriels, experts, universitaires, etc. (Georgakakis, 2012 ; 2017 ; Basaran, Bigo, Guittet et Walker, 2016). Restituer la différenciation transversale de l'intégration européenne nécessite de zoomer d'un niveau d'analyse *macro* (États membres et secteurs d'action publique) à un niveau d'analyse *meso*, en prenant comme unité d'analyse un groupe professionnel. Ainsi, il est possible de capter les dimensions *trans*-étatique et *trans*-sectorielle structurant l'Europe à géométrie variable, et qui demeurent des angles morts de la littérature. En somme, les « lignes de démarcation » qui ordonnent la gouvernance européenne passent aussi à *travers* les États et à *travers* les politiques publiques par le travail de groupes professionnels (Guiraudon et El Qadim, 2017).

Troisièmement, la littérature sur l'intégration européenne différenciée saisit ce nouvel objet d'étude à travers de « vieilles bouteilles » théoriques, dont les limites ont été identifiées (Saurugger, 2009). Il en découle une reproduction des controverses scientifiques propres aux études européennes : intergouvernementalisme vs. néo- ou post-fonctionnalisme ; intergouvernementalisme libéral vs. constructivisme vs. néo-institutionnalisme historique ; etc. En outre, Holzinger et Schimmelfennig (2012) notent que ces arguments explicatifs reposent insuffisamment sur des données issues de sources primaires. L'enfermement dans des oppositions théoriques anciennes et propres aux études européennes, sur un objet d'étude pourtant relativement nouveau, en est le symptôme.

## **L'Europe à géométrie variable comme fait social**

Les contributions de ce numéro thématique proposent des approches renouvelées du phénomène de différenciation qui dialoguent avec les théories classiques de l'intégration européenne et les prolongent. Malgré leurs différences ontologiques (constructivisme, micro-histoire, sociologie historique, sociologie politique, théorie politique), ces approches qui conçoivent la différenciation de l'intégration européenne comme un « fait social » (Saurugger, 2008 ; Georgakakis, 2012), partagent un positionnement épistémologique et méthodologique commun. En effet, les articles de ce numéro assument le choix de proposer des démonstrations prenant au sérieux l'observation empirique des acteurs qui soutiennent la dynamique de la différenciation, s'y opposent ou s'y ajustent. Ce travail passe aussi par l'identification des espaces institutionnels où le phénomène de différenciation émerge, exigeant d'être attentif à la construction, à l'institutionnalisation, et à l'évolution de ses formes et frontières. L'identification des acteurs de la différenciation qui travaillent à fabriquer l'Europe à géométrie variable par des stratégies politiques, des représentations sociales et des pratiques professionnelles, exige de mener des enquêtes de terrain approfondies et de se saisir de méthodes qualitatives : entretiens semi-directifs, observation participante, prosopographie, travail archivistique (McNamara, 2015 ; Adler-Nissen, 2016 ; Faure et Lequesne, 2017 ; Adler-Nissen et Drieschova, 2019 ; Faure, Joltreau et Smith, 2019a ; 2019b).

Cette démarche scientifique entend apporter une double contribution aux études européennes : empiriquement, dévoiler des aspects politiques et institutionnels du phénomène de différenciation qui sont passés sous le radar des



travaux existants en élargissant le regard au-delà de l'UE et en zoomant sur les groupes professionnels travaillant sur l'enjeu européen ; analytiquement, poursuivre le travail de normalisation de l'objet d'étude « Europe » par l'usage de concepts et de méthodes issus des sciences sociales, et en particulier des auteurs « classiques » (Tocqueville par Nicolas Arens, Elias par Samuel Faure, Berger et Luckmann par Anja Thomas Saurugger, 2016 ; Weisbein, 2008 ; Cohen et Vauchez, 2010 ; Favell et Guiraudon, 2011 ; Georgakakis, 2012 ; Roa Bastos et Vauchez, 2019).

## **Interroger la dynamique historique de l'Europe à géométrie variable**

Les travaux académiques associent le plus souvent les différentes formes de différenciation à l'œuvre comme une réponse aux différents obstacles que l'UE aurait à surmonter, leur conférant dans le même mouvement une dimension très située dans le temps. Le premier axe de réflexion ouvert par les articles que contient ce numéro invite à relativiser l'association régulière des logiques de différenciation à une période particulière de l'histoire de l'UE, à savoir le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce faisant, ils invitent à ne pas les envisager tant comme des « réponses » à des problèmes spécifiques, que comme l'expression d'évolutions politiques, institutionnelles et sociales inhérentes au processus communautaire dans son déroulement classique.

Cristina Blanco Sío-López montre par exemple que la différenciation est consubstantielle au projet européen : la structuration de l'espace Schengen et la concrétisation de la liberté de circulation qu'elle consacre sont depuis le départ enjeu et objet de luttes politiques concernant notamment l'équilibre entre liberté de circulation et contrôle de frontières. Au sein du Parlement européen, les partis politiques dits « progressistes » sont attachés à ce que l'espace Schengen ne contribue pas à la transformation du continent en « Europe forteresse ». De même, Stefan Jagdhuber interroge les logiques de différenciation verticale de l'intégration européenne dans le domaine de la justice, de la sécurité et des libertés, dès le début des années 1990 avec l'adoption du traité de Maastricht. Il met ainsi en avant l'importance de l'articulation entre mécanismes supranationaux et intergouvernementaux pour expliquer à quel moment la communautarisation de ces politiques se confirme, ou au contraire, échoue à s'imposer. L'approche de philosophie politique développée par Nicolas Arens abonde dans ce sens : la différenciation ne se décrète pas, elle est consubstantielle à un niveau d'intégration politique qui, quand il est

atteint, suscite une différenciation. Celle-ci ne doit pas être perçue comme une source d'hétérogénéité politique, mais davantage comme « une inclusion des différences dans l'intégration ».

Il en va du cœur décisionnel de l'UE comme des représentants nationaux ou infranationaux concernés par ses politiques publiques. Au sein des parlements français et allemands, la question des rapports à l'Europe est aussi ancienne que l'existence même de l'UE. Comme le montre Anja Thomas, les façons d'appréhender l'intégration communautaire par les parlementaires nationaux tiennent autant à l'approfondissement du processus qu'aux rapports de force politique nationaux et aux conditions de spécialisation des députés français et allemands. Dans un registre proche, Samuel Faure rappelle que dès lors qu'il est question d'Europe, la possibilité d'une différenciation existe : un temps envisagé, la coopération en matière de défense est finalement abandonnée par la France qui décide de se doter de son propre armement. En définitive, si certaines évolutions récentes du processus communautaire peuvent contribuer au renouvellement des logiques de différenciation à l'œuvre, par exemple avec le développement du financement sur projet étudié par Vincent Lebrou, les articles présentés ici invitent à ne pas cantonner leur analyse à une période circonscrite.

## **Lieux et entrepreneurs de l'Europe à géométrie variable**

Partant du principe que la différenciation est inhérente à l'institutionnalisation de toute organisation politique, ce numéro thématique entend ne pas présumer la nature des lieux où elle se joue ni l'identité des acteurs susceptibles de l'initier. La lecture des articles présentés ici nous aide à penser les lignes de clivage que les différentes formes de différenciation étudiées permettent de mettre en évidence concernant le fonctionnement politique et institutionnel de l'UE. Conduite au sein du Parlement européen, l'enquête de Blanco Sío-López revisite l'étude de la genèse de l'espace Schengen, comme cas emblématique de la dynamique de différenciation horizontale par une approche historique et un travail archivistique. À partir de données empiriques, elle montre le rôle déterminant des parlementaires du Parlement européen (PE) dans la phase de constitution puis d'institutionnalisation de cet espace politique de libre circulation (1985-1999). Ce faisant, l'auteure déconstruit la thèse dominante selon laquelle l'espace Schengen serait uniquement le fruit de négociations interétatiques (Moravcsik, 1998).

Les articles présents dans ce numéro contribuent également à déplacer la focale vers la périphérie du champ de l'Eurocratie (Georgakakis, 2012) et du pouvoir communautaire. Cela permet de diversifier les points de vue et de montrer que là aussi l'intégration européenne ne se joue pas uniquement à Bruxelles ou entre acteurs directement concernés et affectés par les politiques européennes (Lebrou, 2015). Attentif à reconstituer le processus de fabrication de la dynamique de différenciation horizontale, Samuel Faure mobilise une approche de sociologie historique à partir des travaux de Norbert Elias. Il l'applique à un secteur d'action publique, la défense, au sein duquel la différenciation est la norme (Howorth, 2019), et à partir de l'étude de cas de l'acquisition de l'avion de combat *Rafale* par la France. Il explique la décision de la France de quitter un projet de coopération avec ses alliés européens par l'opposition d'une « configuration » d'élites de l'armement associant des décideurs étatiques, civils et militaires, et des capitaines d'industrie. Ce faisant, il contribue à la compréhension de l'Europe à géométrie variable à l'extérieur de l'UE. De même, Anja Thomas détaille de quelle manière l'institutionnalisation des affaires européennes à l'Assemblée nationale et au Bundestag a mené à une différenciation des cadres formels et organisationnels de l'action parlementaire.

La recherche des lieux et des entrepreneurs de l'Europe à géométrie variable se poursuit par l'étude de nouveaux espaces politico-institutionnels où se jouent, au quotidien, les processus de différenciation. La généralisation du financement sur projet comme instrument d'action publique est sur ce point éclairante. Comme le montre Vincent Lebrou, elle contribue à renforcer un travail de distinction des « bons » et « mauvais » élèves de l'Europe parmi les bénéficiaires de la politique de cohésion, plus ou moins disposés à se plier aux exigences communautaires véhiculées par les fonds. La différenciation n'est alors pas un processus ascendant, résultat de processus décisionnels aux effets centrifuges. La différenciation peut également se lire à l'aune des modalités concurrentielles d'appréhension dont l'UE fait l'objet. Celle-ci ne doit pas être vue uniquement comme source ou productrice de différenciation, elle peut aussi en être le réceptacle. Dans cette perspective, Nicolas Azam rappelle que les divergences d'interprétation et d'adhésion au projet européen au sein du parti communiste français se greffent sur une division du travail entre un personnel politique généraliste et des acteurs plus spécialisés et plus insérés dans l'arène européenne. En mettant en avant la diversité des espaces et des catégories d'acteurs mobilisés, les articles réunis ici invitent à élargir les types d'espaces sociaux et institutionnels au sein desquels s'élaborent, au

quotidien et parfois à distance de Bruxelles, les logiques de différenciation de l'intégration communautaire.

## **Élargir le spectre des variables explicatives de l'intégration différenciée**

Les textes proposés ici permettent enfin de prolonger la réflexion concernant les variables explicatives de la différenciation. Celles-ci ne tiennent pas uniquement à une visée stratégique portée par une institution précise et peuvent au contraire reposer sur une variété de mécanismes étudiés par les articles du numéro. Anja Thomas montre ainsi que la division du travail politique au sein d'institutions comme le Bundestag et l'Assemblée nationale détermine fortement la façon dont les politiques européennes sont appréhendées. L'accroissement des activités parlementaires dans le domaine des questions européennes s'accompagne d'une différenciation des enjeux politiques : la publicisation des enjeux européens en France et le renforcement du contrôle des activités gouvernementales pour le cas de l'Allemagne. Ensuite, la spécialisation d'acteurs politiques nationaux, étudiés par Nicolas Azam, ou de « porteurs de projet » locaux, dans le cas de Vincent Lebrou, sur les questions européennes peut avoir pour effet de créer de nouvelles lignes de clivage dans la façon d'appréhender l'Union européenne depuis sa périphérie. Dans le cas de la politique de cohésion et de ses bénéficiaires, la spécialisation des acteurs locaux aux logiques du financement sur projet (Breton, 2014) confirme l'action publique européenne dans sa dimension technocratique et contribue donc à distinguer des autres les professionnels de l'Europe au local en mesure de mobiliser des ressources et des pratiques ajustées. Au sein des instances du PCF de la même manière, la multiplication des membres intéressés au fait communautaire contribue au développement d'une approche distincte de l'intégration européenne. Celle-ci n'est plus envisagée « en bloc », comme l'impose « l'orthodoxie » historique des élites du parti, mais bien comme un ensemble de ressources politiques susceptibles de servir les intérêts de figures montantes. En somme, les contributions de ce numéro rappellent que la différenciation peut aussi être le résultat de la socialisation d'acteurs divers aux enjeux européens.

Les textes réunis dans ce numéro mettent également en avant le poids non négligeable des contextes politiques et économiques nationaux pour expliquer l'intégration différenciée dans tel ou tel secteur. La contribution de Samuel Faure nous fait opérer un détour par les méandres des négociations entre élites

politiques et industrielles, administratives et militaires pour comprendre le retrait de la France d'un programme d'armement européen. À partir du cas de l'aviation militaire, l'auteur montre que les difficultés à faire émerger une coopération plus intégrée dans le domaine de la défense tiennent en grande partie aux rapports qu'entretiennent les acteurs nationaux. Dans un registre proche, l'importance du contexte international et de la situation politique à la périphérie du continent a elle aussi son importance. Cristina Blanco Sío-López montre par exemple que l'équilibre entre les impératifs de contrôle et de liberté des déplacements des personnes au sein de l'espace Schengen dépend aussi fortement des réactions politiques européennes face aux crises politiques qui peuvent apparaître à plus ou moins grande distance de ses frontières. Stefan Jagdhuber enfin met en avant l'importance des traités et des modifications des procédures décisionnelles pour expliquer ce qu'il définit comme une différenciation verticale de l'un des principaux domaines de l'intervention communautaire.

Il convient donc d'articuler ces différentes variables pour développer une réflexion au plus près de la différenciation « en train de se faire ». Aux variables institutionnelles mises en avant par les travaux évoqués dans la première partie de cette introduction, il convient d'ajouter le poids du contexte politique aux frontières de l'UE, la nature des instruments mobilisés ou encore le niveau de spécialisation des acteurs en charge de ces questions au sein des partis politiques nationaux et d'institutions parlementaires comme l'Assemblée nationale ou le Bundestag. Cette liste n'a bien entendu pas vocation à être exhaustive et devra être complétée à l'avenir. Le prolongement de cette démarche, attentive aux pratiques et aux propriétés des acteurs mais aussi au contexte politique dans lequel ils évoluent, devra permettre la mise en lumière des divergences, distinctions, rapports de concurrence ou autres prises de distance – soit autant de sources de différenciation potentielles – qui jalonnent l'intégration différenciée de l'UE et déterminent ses orientations pour le futur.

## Bibliographie

**Adler-Nissen, Rebecca** (2009), “Behind the scenes of differentiated integration: circumventing national opt-outs in Justice and Home Affairs”, *Journal of European Public Policy*, vol. 16 (1), p. 62–80.

**Adler-Nissen, Rebecca** (2014), *Opting Out of the European Union: Diplomacy, Sovereignty and European Integration*, Cambridge, Cambridge University Press.

**Adler-Nissen, Rebecca et Drieschova, Alena** (2019), “Track-change diplomacy: Technology, affordances and the practice of international negotiations”, *International Studies Quarterly*, vol. 63 (3), p. 531-545.

**Baisnée, Olivier et Pasquier, Romain** (dir.) (2007), *L'Europe telle qu'elle se fait. Européanisation et sociétés politiques nationales*, Paris, CNRS.

**Bartolini, Stefano** (2005), *Restructuring Europe. Centre Formation, System Building and Political Structuring between the Nation-State and the European Union*, Oxford, Oxford University Press.

**Basaran, Tugba, Bigo, Didier, Guittet, Emmanuel-Pierre et al.** (eds) (2016), *International Political Sociology. Transversal Lines*, Londres, Routledge.

**Berger, Peter et Luckmann, Thomas** (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.

**Blanke, Hermann-Josef et Mangiameli, Stelio** (dir.) (2013), *The European Union after Lisbon. Constitutional Basis, Economic Order and External Action*, Berlin, Springer.

**Börzel, Tanja et Risse, Thomas** (2018), “From the euro to the Schengen crises: European integration theories, politicization, and identity politics”, *Journal of European Public Policy*, vol. 25 (1), p. 83-108.

**Breton, Eléanor** (2014), « Répondre à l'appel (à projets). Récits d'un apprentissage silencieux des normes de l'action publique patrimoniale », *Politix*, 2014/1, n°105, p. 213-232.

**Bulmer, Simon et Lequesne, Christian** (2013), *The Member States of the European Union*, 2e éd., Oxford, Oxford University Press.

**Chebel d'Appollonia, Ariane** (2019), “EU migration policy and border controls: from chaotic to cohesive differentiation”, *Comparative European Politics*, vol. 17 (2), p. 192-208.

**Chopin, Thierry et Lequesne, Christian** (2016), “Differentiation as a double-edged sword: Member states' practices and Brexit”, *International Affairs*, vol. 92 (3), p. 531-545.

**Chopin, Thierry et Lequesne, Christian** (2020), “Disintegration reversed: Brexit and the cohesiveness of the EU27”, *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 13 (1).

**Commission européenne** (2017), “White Paper on the Future of Europe. Reflections and scenarios for the EU27 by 2025”, COM(2017)2025, Bruxelles, 1<sup>er</sup> mars.

**Costa, Olivier** (2014), « Que peut le Parlement européen », *Pouvoirs*, vol. 149 (2), p. 77-89.

**Duttie, Thomas, Holzinger, Katharina, Malang, Thomas et al.** (2017), “Opting out from European Union legislation: the differentiation of secondary law”, *Journal of European Public Policy*, vol. 24 (3), p. 406–428.

**Dyson, Kenneth et Sepos, Angelos** (2010), *Which Europe? The Politics of Differentiated Integration*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

**Dyson, Tom** (2010), “Defence Policy: Temporal and Spatial Differentiation within Reformed Bandwagoning”, in Kenneth Dyson et Angelos Sepos (eds), *Which Europe? The Politics of Differentiated Integration*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 322-343.

**Fabbrini, Sergio et Schmidt, Vivien A.** (2019), “Introduction: differentiation and beyond”, *Comparative European Politics*, vol. 17 (2), p. 173–175.

**Faure, Samuel B.H.** (2019a), “Franco-British Defence Co-operation in the Context of Brexit”, in Robert Johnson et Janne Haaland Matlary (eds), *The United Kingdom’s Defence After Brexit*, Basingstoke, Palgrave, p. 103–125.

**Faure, Samuel B.H.** (2019b), “The choice for a minilateral Europe. A historical sociology of defence-industrial capitalism”, *European Review of International Studies*, vol. 6 (2), p. 92-114.

**Faure, Samuel B.H.** (2019c), “Varieties of international co-operation: France’s ‘flexilateral’ policy in the context of Brexit”, *French Politics*, vol. 17 (1), p. 1–25.

**Faure, Samuel B.H., Joltreau, Thibaut et Smith, Andy** (2019a), « Qui gouverne les grandes entreprises de la défense ? Contribution sociologique à l’étude des capitalismes en France et au Royaume-Uni », *Revue internationale de politique comparée*.

**Faure, Samuel B.H., Joltreau, Thibaut et Smith, Andy** (2019b), “The differentiated integration of defence companies in Europe. A sociology of (trans)national economic elites”, *European Review of International Studies*, vol. 6 (2), p. 135–162.

**Faure, Samuel B.H. et Lebrou, Vincent** (2019), « Du mot d’ordre politique à la controverse académique : l’intégration différenciée est-elle l’avenir de l’Union européenne ? », *Revue française de science politique*, vol. 69 (4), p. 689-693.

**Faure, Samuel B.H. et Lequesne, Christian** (2017), La “logique du praticable” à l’épreuve de la pratique scientifique, *Études internationales*, vol. 48 (2), p. 191–202.

**Faure, Samuel B.H. et Smith, Andy** (2019), “Differentiated Integrations. Lessons from Political Economies of European Defence”, *European Review of International Studies*, vol. 6 (2), p. 3–17.

**Fontan, Clément** (2013), « Frankenstein en Europe: l'impact de la Banque centrale européenne sur la gestion de la crise de la zone euro », *Politique européenne*, vol. 42 (4), p. 22–45.

**Genschel, Philipp et Jachtenfuchs, Markus** (2014), *Beyond the Regulatory Polity? The European Integration of Core State Powers*, Oxford, Oxford University press.

**Georgakakis, Didier** (2008), « La sociologie historique et politique de l'Union européenne : un point de vue d'ensemble et quelques contre points », *Politique européenne*, vol. 25 (2), p. 53–85.

**Georgakakis, Didier** (2017), *European Civil Service in (Times of) Crisis. A Political Sociology of the Changing Power of Eurocrats*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

**Guiraudon, Virginie et El Qadim, Nora** (2017), « Chapitre 10. L'espace de liberté, de sécurité et de justice », in Olivier Costa et Frédéric Mérand (eds), *Études européennes*, Bruxelles, Bruylant p. 377-424.

**Holzinger, Katharina et Schimmelfennig, Frank** (2012), “Differentiated Integration in the European Union. Many Concepts, sparse theory, few data”, *Journal of European Public Policy*, vol. 19 (2), p. 292–305.

**Howorth, Jolyon** (2019), “Differentiation in security and defence policy”, *Comparative European Politics*, vol. 17, p. 261-277.

**Jones, Erik** (2018), “Towards a theory of disintegration”, *Journal of European Public Policy*, vol. 25 (3), p. 440–451.

**Kelemen, Daniel R., Menon, Anand et Slapin, Jonathan** (2014), “Wider and deeper? Enlargement and integration in the European Union”, *Journal of European Public Policy*, vol. 21 (5), p. 647–663.

**Kölliker, Alkuin** (2001), “Bringing together or driving apart the Union? Towards a theory of differentiated integration”, *West European Politics*, vol. 24 (4), p. 125–151.

**Lebrou, Vincent** (2015), « À la périphérie de l'Eurocratie. Les intermédiaires locaux de la politique régionale européenne et la managérialisation de l'action publique », *Gouvernement et action publique*, 2015/4, vol. 4, p. 101-126.

**Leruth, Benjamin et Lord, Christopher** (2015), “Differentiated integration in the European Union: a concept, a process, a system or a theory?”, *Journal of European Public Policy*, vol. 22 (6), p. 754–763.

**Leuffen, Dirk, Rittberger, Berthold et Schimmelfennig, Frank** (2012), *Differentiated Integration. Explaining Variation in the European Union*, Houndmills, Palgrave Macmillan.



**Macron, Emmanuel** (2017), “Initiative for Europe. A sovereign, united, democratic Europe” [Discours à la Sorbonne], Paris, 26 September.

**Matthijs, Matthias, Parsons, Craig et Toenshoff, Christina** (2019), “Ever tighter union? Brexit, Grexit, and frustrated differentiation in the single market and Eurozone”, *Comparative European Politics*, vol. 17, p. 209–230.

**McNamara, Kathleen R.** (2015), *The Politics of Everyday Europe. Constructing Authority in the European Union*, Oxford, Oxford University Press.

**Moravcsik, Andrew** (1998), *The Choice for Europe. Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*, Ithaca, Cornell University Press.

**Pasquier, Romain et Weisbein, Julien** (2009), « L’Europe au quotidien », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, p. 651–664.

**Rittberger, Berthold, Leuffen, Dirk et Schimmelfennig, Franck** (2014), “Differentiated integration of core state powers”, in Philipp Genschel et Markus Jachtenfuchs (eds), *Beyond the Regulatory Polity? The European Integration of Core State Powers*, Oxford, Oxford University Press, p. 189–210.

**Roa Bastos, Francisco et Vauchez, Antoine** (2019), « Savoirs et pouvoirs dans le gouvernement de l’Europe. Pour une sociohistoire de l’archive européenne », *Revue française de science politique*, vol. 69 (1), p. 7–24.

**Robert, Cécile et Vauchez, Antoine** (2010), « L’Académie européenne. Savoirs, experts et savants dans le gouvernement de l’Europe », *Politix*, vol. 89 (1), p. 9–34.

**Rosamond, Ben** (2016), “Brexit and the problem of European disintegration”, *Journal of Contemporary European Research*, vol. 12 (4), p. 864–887.

**Sartori, Giovanni** (1991), “Comparing and miscomparing”, *Journal of Theoretical Politics*, vol. 3 (3), p. 243–257.

**Saurugger, Sabine** (2009), *Théories et concepts de l’intégration européenne*, Paris, Presses de Sciences Po.

**Saurugger, Sabine** (2016), “Sociological Approaches to the European Union in Times of Turmoil”, *Journal of Common Market Studies*, vol. 54 (1), p. 70–86.

**Saurugger, Sabine** (2020), *Théories et concepts de l’intégration européenne*, 2e éd., Paris, Presses de Sciences Po.

**Schimmelfennig, Franck** (2014a), “EU enlargement and differentiated integration: Discrimination or equal treatment?”, *Journal of European Public Policy*, vol. 21 (5), p. 681–698.

**Schimmelfennig, Frank** (2014b), “Switzerland’s Differentiated European Integration-What Can We Learn from the Study of Europeanization?”, *Swiss Political Science Review*, vol. 20 (2), p. 255–258.

**Schimmelfennig, Frank** (2016a), “A differentiated leap forward: spillover, path-dependency, and graded membership in European banking regulation”, *West European Politics*, vol. 39 (3), p. 483–502.

**Schimmelfennig, Frank** (2016b), “Good governance and differentiated integration: Graded membership in the European Union”, *European Journal of Political Research*, vol. 55 (4), p. 789–810.

**Schimmelfennig, Frank, Leuffen, Dirk et Rittberger, Berthold** (2015), “The European Union as a system of differentiated integration: interdependence, politicization and differentiation”, *Journal of European Public Policy*, vol. 22 (6), p. 764–782.

**Schimmelfennig, Frank et Winzen, Thomas** (2017), “Eastern enlargement and differentiated integration: towards normalization”, *Journal of European Public Policy*, vol. 24 (2), p. 239–258.

**Schimmelfennig, Frank et Winzen, Thomas** (2020), *Ever Looser Union? Differentiated European Integration*, Oxford, Oxford University Press.

**Stubb, Alexander** (1996), “A Categorization of Differentiated Integration”, *Journal of Common Market Studies*, vol. 34 (2), p. 283–295.

**Vachez, Antoine** (2013), *L’Union par le droit : L’invention d’un programme institutionnel pour l’Europe*, Paris, Presses de Sciences Po.

**Vachez, Antoine et Cohen, Antonin** (eds) (2010), « Sociologie politique de l’Europe du droit », *Revue française de science politique*, vol. 60 (2), p. 223–226.

**Vollaard, Hans** (2014), “Explaining European Disintegration”, *Journal of Common Market Studies*, vol. 52 (5), p. 1142–1159.

**Webber, Douglas** (2018), *European Disintegration? The Politics of Crisis in the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

**Weisbein, Julien** (2008), « L’Europe à contrepoint. Objets nouveaux et classicisme théorique pour les études européennes », *Politique européenne*, vol. 25 (2), p. 115–135.

**Samuel B.H. Faure** est maître de conférences en science politique à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et chercheur associé au laboratoire CNRS Printemps (Université Paris Saclay). Son dernier livre intitulé *Avec ou Sans l'Europe. Le dilemme de la politique française d'armement* vient de paraître aux éditions de l'Université de Bruxelles. Il a aussi co-dirigé avec Andy Smith un numéro spécial sur les *Differentiated Integrations. Lessons from Political Economies of European Defence*, publié dans la *European Review of International Studies* en 2019.

[samuel.bh.faure@alumni.harvard.edu](mailto:samuel.bh.faure@alumni.harvard.edu)

**Vincent Lebrou** est maître de conférences en science politique à l'Université de Franche-Comté (Centre de recherches juridiques de l'Université de Franche-Comté – CRJFC). Il est également associé au laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE) de l'Université de Strasbourg.

[vincent.lebrou@univ-fcomte.fr](mailto:vincent.lebrou@univ-fcomte.fr)